

CHERVES-RICHEMONT

LE LIEN MUNICIPAL • JANVIER 2023

DE LA VALLÉE DE L'ANTENNE AU FOSSÉ DU ROY



Soirée festive pour les 20 ans de la médiathèque : spectacle cocasse, musique et gâteau d'anniversaire ont rythmé l'évènement...



SOMMAIRE

Infos citoyens

page 2 à 7 et page 11 à 12

Médiathèque

page 8 à 9

Vie Scolaire

page 10

Ça s'est passé à Cherves-Richemont

page 13

Envie de sortir

page 14

Histoire locale

page 15

État civil - Numéros utiles

page 16

Journal municipal d'informations de la commune de Cherves-Richemont

Directeur de la publication

Jean-Marc GIRARDEAU

Rédaction - Composition

Christiane JAULIN

Bruno LANAUD

Véronique TOFFANO

Stéphanie PARMENTIER

Pierre BARRETEAU

Chantal BELLICAUD

Françoise VAN RAEPENBUSCH

Chrystel RIGALLAUD

Crédit photos

Municipalité de Cherves-Richemont

Pierre BARRETEAU

Bruno LANAUD

Jean-Pierre LAMBERT

Jean-François MOUILLAC

Maquette

Citrus Aurantium

27 rue du 14 Juillet 16100 COGNAC

Tél. 06 18 97 20 50

virginie@citrus-a.fr

Impression

MILLEO Imprimerie

17 Rue de Bellefonds 16100 COGNAC

Tél. 05 45 32 10 94

contact@milleo.fr

COMMUNE DE CHERVES-RICHEMONT

2 Place du Champ de Foire

CS 20009 CHERVES RICHEMONT

16121 COGNAC CEDEX

Tél : 05 45 83 25 69

Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

ÉDITO



Chers vous tous,

Tout d'abord je vous souhaite chaleureusement nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui va être celle de profonds changements dans notre vie quotidienne ainsi que l'entrée dans une période de transformations destinée à préparer notre avenir commun.

En effet, comme annoncé, les rénovations de nos principaux bourgs vont se poursuivre ou se réaliser avec la création au centre de Cherves d'une boulangerie et d'une maison médicale, toutes deux d'un très haut niveau technique, les travaux débiteront dans quelques mois, un nouveau lotissement au lieu-dit "Terres du Pinier" sera mis en aménagement dès le mois de janvier pour une vente des terrains à partir du mois de septembre.

Concernant Richemont, cela commencera avec l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques au mois de juin prochain et se poursuivront jusqu'en 2024, il s'agira d'un projet global qui doit à la fois assurer la sécurité de la traversée du bourg mais aussi un embellissement et la mise en valeur de son exceptionnel patrimoine historique et naturel.

Au mois de novembre dernier, les conseils municipaux de Cherves-Richemont et Saint-Sulpice-de-Cognac ont décidé d'étudier la faisabilité d'un rapprochement des deux communes, comme cela fut fait entre Cherves et Richemont à la pleine satisfaction finale de ses habitants.

Il est aujourd'hui particulièrement pertinent de réunir nos forces pour faire face à une perte de ressources importante ces dernières années. Fusionner permet de réduire les coûts de fonctionnement, d'obtenir des subventions auxquelles nous ne pourrions pas prétendre individuellement et enfin concrétiser l'étroite réunion de populations que l'on constate au sein de nos associations et de nos écoles ou de la participation aux diverses manifestations.

Deux réunions publiques auront lieu sur ce sujet avant l'été prochain, ce projet vise à nous permettre de mieux vivre et afin de concrétiser notre réunion, cela passera par un projet d'ampleur intercommunale que le fait d'être ensemble nous permettra de réaliser.

Une commission réunissant des conseillers municipaux des deux communes va travailler à la réalisation d'une résidence pour nos seniors, accessible à tous, qui sera créée en deux parties, une à Saint-Sulpice-de Cognac, une autre dans le centre de Cherves ; il n'y a que dans un contexte de fusion que cela peut être possible financièrement.

Voilà sommairement exposées nos perspectives immédiates pour 2023 mes chers concitoyens, toute notre équipe municipale travaille le mieux possible pour être digne de votre confiance et permettre que notre commune soit une des plus attractives et agréables de la région à l'ouest de Cognac.

Principales délibérations prises en 2022

JANVIER

- Acquisition de parcelles dans le cadre de la rétrocession de la voie dite route des Alènes et signature de la convention de gestion des ouvrages 6 pont
- Proposition pour la mise en place d'une ligne de self à la cantine scolaire
- Décision quant au sens de circulation des rues de l'ancienne gendarmerie, place du champ de foire et rue de l'église
- Validation de la proposition graphique et du règlement du lotissement communal dit terres du pinier et validation du permis d'aménager (plans et règlement du lotissement)
- Agréement du repreneur du restaurant place de chez Théré et modalités du bail
- Convention de mise à disposition des équipements du stade (terrain, vestiaires, buvette avec l'association du racing club Cherves)
- Convention de mise à disposition des équipements du stade (terrain, vestiaires, buvette) avec l'association Team ouin ouins

MARS

- Adoption du compte administratif 2021 - budget général
- Validation du budget prévisionnel de la saison culturelle 2022 - 2023 et adoption de la grille tarifaire
- Politiques contractuelles - demande de subvention pour l'acquisition de livres imprimés dans le cadre de l'aide exceptionnelle du centre national du livre (CNL) pour la relance des bibliothèques

AVRIL

- Adoption du budget principal 2022
- Vote des subventions 2022
- Vote du budget lotissement 2022 « Terres du Pinier »
- Investissement à la médiathèque : équipement informatique dans le cadre du réseau de médiathèques - acquisition de mobilier - plan de financement

JUIN

- Signature du marché - fourniture et livraison d'un tracteur et d'une épareuse
- Projet de résidence senior - accord de principe sur le lancement de l'étude de faisabilité
- Aménagement de la RD 85 phase 1 - exonération des pénalités de retard dues par l'entreprise mon Jardin en Charente

SEPTEMBRE

- Vote sur le taux de la taxe d'aménagement- part communale
- Débat sur l'extinction de l'éclairage public tout ou partie de la nuit
- Création d'un emploi à temps non complet d'adjoint technique de 30 heures hebdomadaires
- Acquisition de biens vacants sans maître
- Acquisition de bien vacants sans maître (2ième cas)
- Étude des besoins et des conditions d'implantation d'équipements de vidéosurveillance et de vidéoprotection sur la commune par la gendarmerie nationale
- Charte d'utilisation de l'application mobile intramuros pour les contributeurs

NOVEMBRE

- Signature du contrat de maîtrise d'œuvre pour la saison culturelle 2023/2024 avec la société Modul arts
- Économie d'énergie : transfert des compteurs d'électricité aux associations utilisatrices de salles à titre exclusif
- Signature d'une convention de prêt de l'ancienne mairie de Richemont à l'association Amadom
- Tarification : foire aux livres
- Déplacement de la ligne à HT : lotissement Terres du Pinier
- Signature d'une convention de prêt d'un local à l'association club de pétanque, loisirs et jeux de cartes
- Signature d'une convention de prêt d'un local dénommé « la goutte de lait » au comité des fêtes d'Orlut
- Signature d'une convention de prêt d'un local dénommé ancienne école d'Orlut à la société de chasse

2ème participation à Octobre Rose pour la commune

La municipalité a participé pour la seconde fois à l'action OCTOBRE ROSE. Octobre Rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds. Des parapluies et des rubans roses ont été mis sur l'ensemble de la commune.

Vous pouvez encore participer à cette action, il reste une dizaine de parapluies roses en vente à la mairie au prix de 10€.



Nouvelles voies en sens unique : rappel des règles de circulation

Nous vous l'avions annoncé lors de notre dernière édition de juillet, le sens de circulation des rues de l'Ancienne Gendarmerie, de la Place du Champ de Foire et de la rue de l'Eglise a été modifié. La circulation se fait dorénavant depuis l'avenue Jean Monnet jusqu'au giratoire de l'ancienne poste en passant par le Champ de Foire et la rue de l'Eglise et ce, en sens unique.

Les habitudes ont la vie dure et certains d'entre nous sont parfois distraits ou peut-être paresseux, mais il est essentiel de rappeler l'importance de respecter ce nouveau flux. Il a été pensé pour fluidifier la circulation, éviter les accidents corporels et les accrochages, il serait regrettable, à cause d'imprudences ou de d'incivilités, de provoquer des catastrophes.



Les règles du code de la route sont incontournables : respect des sens interdits (vous savez, le panneau rouge barré de blanc) des sens uniques, de la limitation de vitesse, des STOP (oui, il y a bien deux STOP Place du Champ de Foire, la priorité à droite s'applique en cas de doute). Rappelons également que la chaussée est réservée aux véhicules et aux vélos, les trottoirs appartiennent aux piétons. Seuls les enfants de moins de huit ans ont le droit d'y circuler pour peu qu'ils roulent au pas et qu'ils ne gênent pas les piétons. Le stationnement des vélos est toléré.

En savoir plus : <https://www.securite-routiere-az.fr/trottoir/>

Économies d'énergie... tenons-nous au courant

La sobriété énergétique, c'est consommer moins
L'efficacité énergétique, c'est consommer autrement
Les éclairages publics de la commune sont éteints de 23 heures à 6 heures du matin. Pourquoi ?

La flambée des prix de l'électricité et du gaz, liée à la reprise post-Covid et à la guerre en Ukraine, impacte lourdement les

finances locales. Depuis 2021, les dépenses énergétiques des collectivités ont bondi, faisant peser une contrainte forte sur leurs budgets et le maintien des services publics locaux essentiels à la population.

Extrait du Conseil Municipal du 27 septembre 2022 :

« La commune de Cherves-Richemont, comme les autres, est confrontée à une hausse vertigineuse du coût de l'électricité. La hausse va se poursuivre en 2023 et la commune doit impérativement réduire sa consommation électrique.

Autour de nous, de très nombreuses communes ont fait le choix de réduire l'éclairage public.

Pour Cherves-Richemont l'éclairage public annuel représente près de 800 points lumineux et 58 000€ de factures d'électricité. Actuellement, l'éclairage est réglé sur des horloges dites astronomiques c'est-à-dire que l'éclairage se déclenche non pas à heure fixe mais en fonction du lever et du coucher du soleil.

Il est proposé de conserver ce système d'horloge astronomique mais en plus de procéder à une coupure entre 23 heures et 6 heures du matin.

Selon les estimations du SDEG (1) la durée annuelle de fonctionnement passerait de 4263 heures à 1534 heures. Cela représenterait une économie estimée à 30 000 € au tarif actuel du KWh. »

D'autres pistes d'économie des énergies électricité et gaz sont à l'étude, afin d'éviter des augmentations importantes des taxes.

Et n'oublions pas que ce qui est bon pour la planète est bon pour les finances communales

Les comptes-rendus des conseils municipaux, ainsi que les délibérations sont lisibles sur le site :

<https://cherves-richemont.com>, onglet Vie Municipale.

(1) SDEG : Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz

Mme Jacqueline Weber a fêté ses 100 ans

Le 20 septembre 1922, à Masseville, hameau du pays bas de Cherves-de-Cognac, est née Jacqueline Cayla, fille de Denis Cayla, qui fut maire de la commune de 1921 à 1929.

Un siècle plus tard, le 20 septembre 2022, une petite délégation communale est venue rendre hommage à Madame Jacqueline Weber à son domicile pour ses 100 ans. Epouse de Jean-Marie Weber, ancien maire décédé en cours de mandat le 20 février 1979 (l'école maternelle porte son nom), elle demeure "une belle centenaire" au regard vif et enjoué. Elle a pratiquement toujours vécu à Cherves, s'occupant avec passion de sa propriété et de ses vignes. Elle aime vivre paisiblement chez elle, avec l'attention chaleureuse de ses filles qui sont présentes en alternance à ses côtés.



Retrouvée grâce à INTRAMUROS

Je me suis perdue un vendredi soir à 17h30. Le lendemain matin à 10h30, j'étais dans les bras de mon maître.

Comment ?? Par le bouche à oreille et par **Intramuros**.

Vous avez perdu un animal, envoyez un signalement par l'appli Intramuros à la rubrique « Services » « Signaler » et nous ferons tout pour mettre en ligne le plus rapidement possible votre signalement.

Téléchargez également (gratuitement) cette application et vous recevrez une alerte en cas d'animal retrouvé.

Il se peut que ce soit le vôtre ou celui d'une connaissance.



Portes ouvertes au pôle santé de la MSP de Cherves-Richemont.

Le vendredi 27 janvier 2023 à partir de 17h au pôle santé - 1, place André Guillot, 16370 Cherves-Richemont.

Venez partager un temps convivial avec vos professionnels de santé. Une présentation des champs d'actions de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) vous sera proposée.



Mais une MSP c'est quoi ?

La MSP est l'association de plusieurs professionnels de santé qui ont choisi de travailler en collaboration pour faciliter la prise en charge de leurs patients.

Aujourd'hui la MSP est constituée des 13 professionnels et bien sûr de nouveaux nous rejoindront rapidement. Nous sommes encore en recherche d'un(e) orthophoniste.

Nous sommes situés sur 3 sites (1 : maison médicale, 2 : la pharmacie, 3 : le pôle santé (ancienne poste)).



Les atouts du garage MAILLARD

Depuis août 2022, le garage Maillard a pignon sur rue à l'Epine, route de Cognac. Pour Alexandre Maillard, c'est une forme de retour aux sources. Sa famille résidait à quelques encablures; Lucien, son grand-père paternel, avait créé en 1907 la tonnellerie Maillard, reprise par la suite par l'oncle Henri, jusque vers 1990. Un autre oncle, Patrice, a été apprenti au sein du garage Jacoupy-Etourneau.

Alexandre et son père ont créé en 2008 le garage Maillard, spécialisé en carrosserie, rue de l'artisanat à Cognac. Dès qu'il a appris la fermeture du garage de Cherves par Arnaud Meire, il a fait le nécessaire pour être le premier sur les rangs de la reprise de cette structure bien située. Les locaux et la station de lavage restent propriété d'Arnaud Meire. La partie mécanique a fonctionné depuis l'été; la partie carrosserie n'est arrivée qu'à l'automne. Une autre branche d'activités est la reprise et la vente directe de véhicules d'occasion. Autant de services qui correspondent aux attentes des habitants de la commune et au delà.

Désormais, 7 personnes travaillent à temps complet au sein du garage Maillard : 2 mécaniciens, 1 carrossier, 1 peintre, 1 apprenti, aux côtés d'Alexandre et de Gaëlle, son épouse, chargée de toute la partie accueil et administration.



On peut les joindre au **05 45 82 39 29**.

Relais Poste

Votre magasin Vival vous propose l'ensemble des services postaux hors service bancaire et distribution de courrier. Vous pouvez donc, sur une large plage horaire

- Acheter des timbres, des emballages et enveloppes pré-timbrées
- Déposer du courrier (du lundi au vendredi jusqu'à 15h30 et le samedi jusqu'à 11h30)
- Déposer ou retirer des colis
- Envoyer des recommandés et retirer des recommandés (Si besoin, faire signer les procurations au dos de l'avis de passage sans oublier votre carte d'identité)

Épargnez-vous des déplacements, la poste est au coin de votre porte



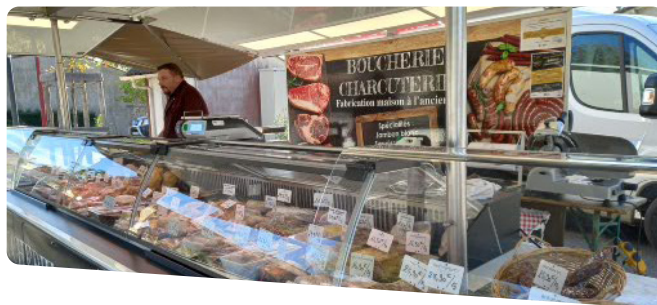
INFOS CITOYENS

Nouveau commerçant itinérant sur la place du Bois de Féret

L'activité de métier de bouche et de service sur la place du Bois de Féret s'étoffe avec l'arrivée d'un poissonnier que nous vous présentons. À cette occasion, nous faisons un petit tour des services autour de la place.

Depuis quelques mois déjà, la **Boucherie de Migron** est présente sur la place du Bois de Féret (anciennement place de Chez Théré) tous les jeudis de 8h30 à 13h00. Vous avez la possibilité de passer commande d'une semaine sur l'autre ou bien d'appeler le **09 50 90 90 45**. La charcuterie est à l'ancienne et faite maison.

En plus de ce créneau du jeudi, vous pourrez désormais retrouver la boucherie les 1er, 3ème et 5ème samedi du mois toujours sur la même place. La **poissonnerie Océane et Crustacés** est également présente ces mêmes jours. Les deux commerçants sont présents de 8h30 à 13h00.



La poissonnerie située à Corme Royal se fournit essentiellement à la criée de Royan et celle de la Cotinière. Vous avez la possibilité de passer commande au **06 65 68 32 07**.

N'hésitez pas à venir les rencontrer.

Deux autres métiers de bouche sont également présents sur la place

Cela va bientôt faire un an que **Cabanapizz'**, pizzeria située 3 place du Bois de Féret 16370 Cherves Richemont, a ouvert ses portes. Caroline et son équipe vous proposent des pizzas à emporter confectionnées sur place, ainsi que des paninis, des rouleaux et des salades, sans oublier les plaques apéro. Vous pouvez retrouver toute la gamme des produits sur le site : <https://cabanapizz.fr/index.html>, ou sur facebook **Cabanapizz'**

Vous pouvez bien entendu passer commande au **09.83.28.79.46**.

HORAIRES :

Mardi et jeudi : 11h30/13h30 - 18h30/ 21h

Lundi et dimanche : Fermé

Vendredi : 11h30/13h30 - 18h00/ 21h

Mercredi et samedi : 18h00/ 21h

Toute l'équipe de Cabanapizz' vous remercie de la confiance que vous lui accordez.



Et votre restaurant le « Tire-bouchon » a trouvé son rythme de croisière. Quasi complet chaque jour (du lundi au vendredi), du petit café du matin à la pause détente de l'après-midi en passant par le repas de midi, il fait le bonheur des habitués et des gens de passage. Si l'établissement est fermé le soir, il vous est quand même possible de privatiser l'établissement à partir de 15 personnes. **Renseignements au 05 45 81 68 71.**



Autres services itinérants : pour nos amis à 4 pattes et pas que... Chaque mois le salon mobile de toilettage « **A Fleur de Poils** » s'installe sur la place pour votre chien, votre chat mais également pour NAC. Prise de rendez-vous au **06-66-49-85-89** Ou par mail metay.coralie@gmail.com Le calendrier du 1er semestre 2023 est consultable sur <https://metaycoralie.wixsite.com/a-fleur-de-poils>



Sans oublier le service itinérant « **Au P'tit Creux** » lequel confectionne des pizzas. Vous devez réserver au **06 79 99 80 62**. Celui-ci est présent tous les samedis soir sur la place.

Pour que le devoir de mémoire ne meure pas

Nos Amis Anciens Combattants se sont réunis le 26 octobre 2022 en Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président Monsieur Michel GUERY a fait part de sa démission pour raison de santé.

Mme GANDILHON assurera une Présidence transitoire jusqu'à l'assemblée générale du mois de mars 2023. Passée cette date, l'association sera dissoute en l'absence de remplaçant.

Les anciens combattants, encore présents sur notre commune ou aux environs, sont la mémoire vivante des guerres d'Algérie et d'Indochine et du souvenir des précédentes (14/18 - 39/45). En 2022 deux d'entre eux nous ont quittés.

Il est tout à fait possible que l'association puisse être représentée par des membres qui ne sont pas anciens combattants. Juste des bénévoles, pour le devoir de mémoire.



Il est également possible que les porte-drapeaux ne soient pas d'anciens combattants. De mémoire le plus jeune porte drapeau connu aurait 13 ans.

Que vous soyez un homme ou une femme venez les retrouver.

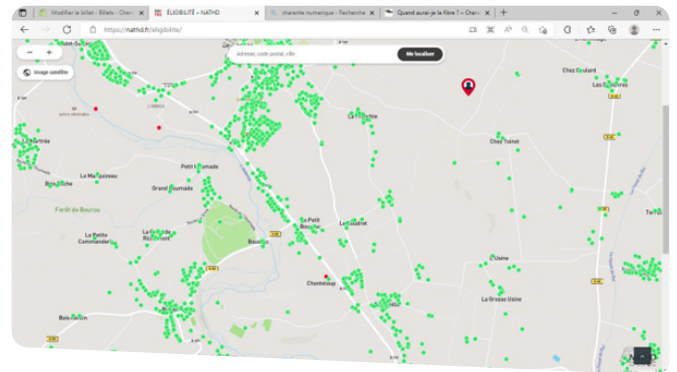
Fibre numérique : en vert et pour tous (ou presque)

Une nouvelle "poche" est à ce jour en service sur les secteurs de Trepsec, L'Abaca, la petite Cassotte, le Marquiseau, Bois Roche... et certaines adresses non encore desservies autour du champ de foire.

Il reste encore à ce jour 4 points rouges épars et un secteur près du champ de foire en cours de réalisation pour lesquels nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation. Pour savoir si votre adresse est concernée consultez <https://nathd.fr/eligibilite>

A vous de choisir votre fournisseur si vous souhaitez être raccordé. Attention tout démarchage vous annonçant une coupure de votre ligne dans les quelques mois à venir entraînant une obligation de rapidement se connecter à la fibre est une démarche frauduleuse. Si nous ne pouvons pas vous préciser la date de début de démantèlement du réseau cuivre, nous pouvons assurer que vous avez à minima jusqu'à fin 2025 pour passer à la fibre.

Dernier point important, préparez au mieux si possible l'arrivée de la fibre dans votre maison (passage enterré, traversées de mur et de cloison, gaines, tubage, goulottes, aiguilles, accessibilité des zones de passage...) afin de ne pas essuyer un refus de la part du technicien installateur.



Beau succès pour le TELETHON 2022

Cette année encore, la générosité était au rendez-vous.

La municipalité remercie vivement toutes les associations, organisateurs, bénévoles, et participants qui grâce à leur engagement aux manifestations du Téléthon ont permis de collecter 5 049.80€.



À PROPOS DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque a soufflé ses 20 bougies...



Pour l'occasion, nous avons fait faire un nouveaux marque-pages ainsi que des sacs en toile de jute, tout spécialement destinés pour la médiathèque, avec petite pochette à l'intérieur pour ranger vos cartes de lecteurs (vendus au prix de 3€). Et retrouvez l'histoire de votre médiathèque dans les pages 17 et 18 de l'agenda de Cherves-Richemont...pour 2022.



Ateliers numériques (18 janvier et 1er février)

Viens créer ta BD

Mercredi 18 janvier à 14h - À partir de 8 ans

Lors de cet atelier, tu vas apprendre à créer une bande dessinée type "comic strip". Comme son nom l'indique, il se présente sous forme d'une bande horizontale, d'une ou plusieurs cases, et raconte une histoire humoristique.



Atelier hologramme

Mercredi 1er février à 14h - À partir de 6 ans

Un hologramme est une image en trois dimensions qu'il est possible d'animer. Viens découvrir comment créer ton écran de projection holographique pour télé- phone ou pour tablette.



Mallettes réalité virtuelle (du 7 mars au 24 avril)

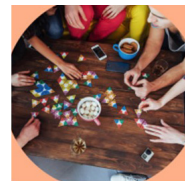
Découvrez la réalité virtuelle et vivez une expérience sensorielle étonnante. Porté sur la tête et fixé sur les yeux, le casque vous immerge dans un monde virtuel. Une sélection d'expériences, allant de la plongée sous-marine à la visite de sites patrimoniaux, à retrouver dans votre bibliothèque : Pompéi, Beethoven, l'obsession des Nymphéas, plongez dans une œuvre de Dalí...



Réservation sur des créneaux horaires - A partir de 13 ans
Partenaire des animations numériques : Service départemental de la lecture (Conseil Départemental de la Charente)

Fête du jeu - Samedi 25 mars

Pour fêter l'arrivée du printemps, la médiathèque organisera sa traditionnelle fête du jeu, le samedi 25 mars de 9h à 12h et de 14h à 17h. Au programme : jeux de stratégie, jeux de plateaux, jeux de constructions, jeux XXL... Un moment à partager en famille, proposé gratuitement aux petits comme aux grands.



En partenariat avec l'Espace Mendès France et Thierry GUYOT, photographe

« La mer »

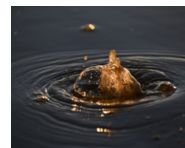
Exposition du 3 au 22 avril 2023

Autrefois elle était une limite à l'expansion humaine, aujourd'hui nous nous sommes familiarisés avec elle. Elle fait partie de la vie de chacun : en vacances, en voyage, lors d'activités sportives. Mais connaissons-nous vraiment cette immensité et tous les trésors qu'elle recèle ? Quel rôle joue-t-elle sur notre planète ?

« Emotions littorales »

Exposition photos du 3 au 22 avril 2023

"Lieux de rencontre et d'échanges entre la terre et l'océan, les zones littorales sont remarquables par leur diversité de paysages et de flore et faune associés. Les pertuis charentais n'échappent pas à cette singularité et l'exposition « Emotions littorales » exprime le regard d'un photographe sur la beauté de ces paysages que chacun perçoit selon sa sensibilité." (Thierry Guyot)



Ateliers scientifiques : Chimie comme à la maison

Mardi 11 avril, à 14h (Sur inscription / à partir de 5 ans)

Quand on pense chimie on désigne souvent des produits industriels, avec les notions de toxicité et danger. Pourtant la chimie est partout dans notre quotidien : dans le garage, la salle de bain, la cuisine : cuire des pâtes c'est faire de la chimie...

Un peu de liquide-vaisselle, un soupçon de vinaigre, une pincée de levure et beaucoup de surprises, voici les ingrédients qui permettront aux enfants de découvrir, la chimie de notre quotidien et ses prodiges, grâce à des expériences simples et ludiques.



HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 9h-12h/13h30-18h
Vendredi : 14h-18h30
Samedi : 9h-12h

À PROPOS DE LA MÉDIATHÈQUE

Prix des lecteurs : lauréats 2022 (disponibles à la médiathèque)

Prix Littératures Européennes Cognac



Le lauréat 2022 est : « **Carnet de mémoires coloniales** » de Isabela Figueredo. Carnet de mémoires coloniales aborde de front une histoire peu contée au Portugal et bouscule de nombreux tabous. L'auteure, se remémorant son regard d'enfant, y met en avant et sans concession aucune, le racisme, la violence et le sexisme inhérents au système colonial.

Prix du roman noir

Le prix 2022 a été attribué à : « **La petite ritournelle de l'horreur** » de Cécile Cabanac.

Un appel au cœur de la nuit. Des gyrophares qui tournoient dans l'obscurité. Une vieille bâtisse à l'abandon. Quand la commandante Virginie Sevrin arrive sur les lieux, les techniciens de l'identité judiciaire sont déjà à l'œuvre à l'intérieur. Ils font face à l'insoutenable. À la noirceur de l'âme humaine...



Prix La Bulle des lecteurs 2022-2023

Ce prix BD est organisé avec les bibliothèques de la Charente par le Service départemental de la lecture (SDL) et la Cité internationale de la BD et de l'image (CIBDI).

Venez dès aujourd'hui découvrir la sélection d'albums de cette septième édition, rejoindre le groupe et voter pour votre BD préférée !



L'Arbre à contes

Des histoires à écouter sans modération, une fois par mois.

Des bouts d'choux et des contes - 17h

Mercredi 18 janvier

Mercredi 26 avril

Mercredi 22 février

Mercredi 24 mai

Mercredi 22 mars

Mercredi 21 juin

Les p'tites z'histoires du vendredi

9h45 ou 10h30 pour les assistantes maternelles

Vendredi 20 janvier

Vendredi 28 avril

Vendredi 24 février

Vendredi 26 mai

Vendredi 24 mars

Vendredi 23 juin



LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE (non exhaustif)

- Mercredi 18 janvier - 14h Atelier numérique : Viens créer ta BD numérique (sur inscription)
- Mercredi 1er février - 14h Atelier numérique - Hologramme (sur inscription)
- Mardi 7 ou 14 février - 14h Atelier créatif (sur inscription)
- Du 28 février au 18 mars « Livres drôles, drôles de livres » : Exposition de livres pop'up
- Samedi 25 mars : 9h-12h / 14h-17h Fête du jeu
- Du 7 mars au 24 avril Animations réalité virtuelle (sur inscription)
- Du 4 mars au 22 avril Exposition La science se livre : « La mer » et « Emotions littorales »
- Mardi 11 avril - 14h Atelier « Chimie, comme à la maison » (sur inscription)
- Mardi 18 avril - 14h (à confirmer) Atelier créatif (sur inscription)
- Vendredi 12 mai - 17h-22h Soirée Jeux de société pour toute la famille
- Septembre/Octobre Festival Au Fil du Conte
- 14 octobre - 10h Rentrée littéraire
- 25 novembre - 9h-18h Foire aux livres
- 8 décembre - 18h30 Soirée pyjama

NOUS CONTACTER

Médiathèque Municipale - 1 impasse du vieux chêne - 16370 Cherves-Richemont - 05 45 83 70 40

Facebook : Chantal-Nolwenn bibliothécaires de Cherves

Adresse mail : mediatheque@cherves-richemont.fr

Site Internet : reseau-libellus.fr

VIE SCOLAIRE

L'année 2022-2023 vient déjà de vivre son premier trimestre

À la date de la rentrée on note un recul des naissances et donc un recul de presque 20% sur les effectifs de la maternelle (71 élèves cette année) mais avec le maintien de 4 classes avec 2 nouvelles enseignantes pour l'équipe pédagogique.

Côté primaire, l'érosion est moins forte (10%). Elle est due à une grosse sortie de CM2 non compensée par l'arrivée des CP et les nouveaux arrivants sur la commune ont tout juste équilibré les départs. On note aussi l'arrivée d'une nouvelle enseignante. De par le référencement en REP, les classes de CP et CE1 sont toujours dédoublées avec une limitation à 15 élèves par classe sur ces deux sections. Cela explique une répartition sur 8 classes.

De son côté l'école Sainte Eustelle maintient ses 5 classes allant de TPS à CM2 pour un effectif de 116 élèves dont 39 en maternelle.

Groupe scolaire Weber-Garandeau, le self annoncé est en fonction

Le projet évoqué dans le précédent bulletin municipal devenu aujourd'hui réalité : Le self à l'école primaire Paul Garandeau.

Après les balbutiements de la première semaine, le résultat est de façon globale très satisfaisant avec une diminution du bruit, une fluidité, une sensibilisation à la réduction des déchets et à leur traitement. On voit que, même à partir du CP, les enfants ont très bien su s'adapter à cette prise d'autonomie. Une surveillance reste en place dans la salle de restauration, d'une part pour le tri mais aussi pour que les enfants pressés de retourner jouer, prennent le temps de manger correctement.



Toute cette mise en place a demandé une adaptation du service mais également des travaux par les services techniques : après avoir repeint la zone du self et

permuté les équipements, ils ont également repeint les deux salles de restauration.

Merci à eux.

Recherche de bénévoles pour la pause méridienne

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2022, un self a été installé dans le restaurant scolaire de l'école primaire, ceci afin d'améliorer le bien-être des enfants qui n'ont plus à attendre entre les deux plats. Le temps de récréation sur la pause méridienne est donc plus conséquent et il paraît important aux équipes municipales de proposer diverses

activités aux enfants sur ce temps. Ainsi, des temps d'animation sont proposés par le personnel municipal. En complément, une bénévole du club d'athlétisme de Cognac est venue proposer des ateliers sportifs aux enfants les jeudis midi pendant les mois de septembre et octobre. Cette première expérience s'étant avérée concluante, la mairie recherche activement des bénévoles souhaitant donner de leur temps libre aux enfants scolarisés à Cherves-Richemont sur le créneau 12h30-13h30.



Alors si vous possédez des compétences et une envie de transmettre dans les domaines sportifs, culturels ou encore artistiques, n'hésitez pas à venir partager votre(vos) passion(s) avec nos élèves.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Marion à la mairie au 05 45 83 25 69 ou à Alison, la directrice de La P'tite Pomme au 06 78 65 05 87.

L'école Sainte Eustelle se met au rose

Cette année, fortement touchée par cette cause, l'équipe de l'école soutenue par l'APEL a décidé de se mobiliser pour **Octobre Rose**. Vendredi 21 Octobre, les élèves, leurs enseignants ainsi que des parents se sont réunis, tout de rose vêtus, pour courir et montrer leur soutien à l'association "Jeune et Rose". Une vente de gâteaux a été organisée afin de récolter des fonds pour cette association.

Ce collectif de jeunes femmes (entre 20 et 40 ans) ayant affronté le cancer du sein a pour but de mener des actions de prévention fortes et innovantes auprès des jeunes filles. Un don de 300€ a été fait par l'APEL.



Autre événement fort à venir : la classe transplantée à Saint Lary. Les élèves du CE1 au CM2 vont vivre un séjour de découverte neige du 2 au 7 avril 2023. Un moment fort attendu de tous après les périodes de restrictions que nous venons de vivre.

Quant à la journée Portes Ouvertes, elle se tiendra le samedi 25 mars.

Mon chien, ma ville et moi

Encore un article sur les crottes des chiens... Mais, que s'est-il passé, depuis le dernier ?

Les déjections canines se sont multipliées, alors la commune a décidé d'installer des « sacs à crottes ». Où ? Place du Champ de Foire et Place du Bois de Féret.

Lors des promenades des toutous, les maîtres les ont sûrement vues, ces nouvelles installations.

Alors il suffit, de prendre une poche, de ramasser la crotte de son chien, de fermer le sac et de le jeter dans une poubelle. (« Les excréments de ses animaux, considérés comme des « déchets putrescibles » peuvent être éliminés avec les ordures ménagères. Bien évidemment, ces déchets doivent être mis dans un sac étanche et résistant pour faciliter le travail du collecteur »).

Mais le scénario est tout autre. Le toutou crotte, le promeneur suivant marche dedans, ou l'enfant joue à proximité..... Et oui, c'est comme cela que ça se passe



Pourquoi les crottes de chiens sont-elles un fléau ?

« pas vu, pas pris »

Mais si vous vous faites prendre, voici la règle :



« Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 35 euros. »

C'est une question de respect.

À la maison, je ramasse. Je fais pareil à l'extérieur.

La commune et ses habitants compte sur vous, maîtresses et maîtres, sur votre sens civique, et sur le respect de Notre environnement.

Chute d'une branche du chêne vert de François 1^{er}

Le chêne vert dit de François 1^{er} est plus dangereux qu'il n'y paraît. A preuve, la chute inopinée d'une très grosse branche



l'après-midi du dimanche 10 juillet dernier, alors que la randonnée du Val d'Antenne, organisée par le Comité des fêtes d'Orlut, était passée le matin même à

ses pieds. Depuis cette date, l'arbre a été inspecté, ausculté sous tous les angles: "il représente un danger certain", répètent à l'envi les experts, élagueurs et haubaniers divers. En attendant des mesures efficaces de sécurisation de cette yeuse célèbre, arbre remarquable 2014, la commune a pris un arrêté le 22 novembre dernier (arrêté temporaire AT2022-112-V): "La circulation est interdite sur le chemin rural n°22 dit de la Petite Houmade, à hauteur du chêne vert, sur une distance de 50 mètres de part et d'autre, jusqu'à nouvel ordre; il est formellement interdit de stationner sous le chêne vert pour les promeneurs".

Sècheresse 2022 : demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

En septembre 2022, la commune a déposé auprès de la Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en raison de la sécheresse survenue l'été dernier.

La demande est en cours d'instruction. La réponse de l'état ne devrait pas être connue avant fin juin 2023.

Les personnes dont les habitations ont subi des dégâts doivent faire une déclaration (courrier et photos) auprès de leur assureur et en mairie.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu pour la commune, les personnes sinistrées qui n'auraient pas déclaré leurs dégâts disposeront d'un délai de 10 jours à compter de la décision pour présenter leur dossier auprès de leur assureur.»



URBANISME - Nouveaux formulaires pour les demandes d'autorisation de travaux et dépôt des demandes en ligne

Pour rappel, une demande d'autorisation de travaux est exigée avant de réaliser des travaux (clôture, extension de maison, création de garage, abri de jardin, modification ou création d'ouverture, piscine, changement de destination, ...). Cette liste n'est pas exhaustive.

Nouveaux formulaires. Depuis septembre 2022, les formulaires de demande d'autorisation de travaux ont été mis à jour pour répondre à la dématérialisation des demandes. Vous pouvez les retirer en mairie ou les télécharger sur le site service-public.fr

Où déposer votre demande d'autorisation de travaux ?

> En mairie ou bien en ligne

Comment faire une demande d'autorisation de travaux en ligne ?

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée en vous rendant sur le site de la Communauté d'Agglo Grand Cognac puis sur les onglets : vivre-et-participer/urbanisme/instruction-du-droit-des-sols.

Le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU) permet dorénavant aux particuliers et professionnels de déposer la majorité de leurs demandes d'autorisations d'urbanisme et d'en suivre l'évolution en ligne. Ce service dématérialisé est gratuit et fonctionne 7j/7 et 24h/24.

L'autre nouveauté est la suppression du volet lié à la fiscalité lors du dépôt de la demande de travaux.

À présent, suite au dépôt de la Déclaration d'achèvement de travaux (DAACT) en mairie, vous devez renseigner les superficies créées sur la plateforme de déclaration mise en place par la direction des impôts. Pour y accéder, il faut vous connecter sur votre espace particulier ou professionnel sur le site : impots.gouv.fr. Cherchez ensuite l'onglet « Biens immobiliers » si vous êtes particulier ou « Démarches » pour les professionnels. Attention, si vous oubliez de le faire, le service des impôts vous relancera.



CIMETIERE DE RICHEMONT - Prochainement une reprise de concessions réputées à l'état d'abandon sera lancée

Il reste peu d'emplacement encore disponible et de nombreuses concessions ne sont plus entretenues. Certaines ont même des monuments cassés qui peuvent représenter un danger.

Aussi, dans les prochains mois une procédure de reprise de concessions réputées à l'état d'abandon sera lancée. Il convient avant tout, pour la marie, de vérifier que la concession funéraire a plus de trente ans et qu'aucune inhumation n'y a été effectuée depuis dix ans.

La durée de la procédure est passée de 3 ans à 1 an. Un affichage, à la porte du cimetière et à la mairie, vous informera de la date de la procédure. Des panonceaux ont été mis au pied de certaines concessions afin de retrouver des ayants droit du titulaire de l'emplacement. N'hésitez pas à venir en mairie si vous avez des informations.



Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes sur la commune **calitom** service public des déchets



Collecte des ordures ménagères

La collecte est effectuée une fois par semaine, **le vendredi matin**.

Excepté pour les secteurs de : Orlut, Champblanc, Le Paradis, La Groie, Masseville,

Le Palin, Le Marais, Chantemerle, La Tonnelle, La Templierie où la collecte se fait le lundi.



Collecte des sacs jaunes

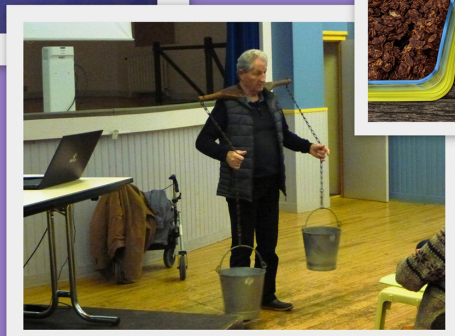
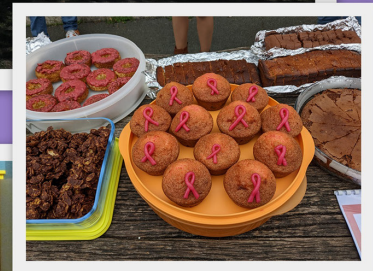
Elle s'effectue toutes les 2 semaines, **le vendredi matin des semaines paires**.

Attention

- Les poubelles doivent être sorties la veille au soir du ramassage et ne doivent pas être laissées sur les trottoirs suite au passage de Calitom
- En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est repoussée au jour suivant

Le **calendrier** est téléchargeable sur le site de Calitom www.calitom.com ou sur le site de la commune www.cherves-richemont.com. Le calendrier en version papier peut être retiré en mairie pour les personnes qui le souhaitent.

ÇA S'EST PASSÉ À CHERVES-RICHEMONT



ENVIE DE SORTIR... À VOS AGENDAS

JANVIER

Samedi 21 - Spectacle "Paulo" à l'Abaca - 20h30

Samedi 28 - Concert de l'orchestre Symphonia à l'Abaca - 20h30

Mercredi 18 - Atelier numérique avec Grand Cognac (sur inscription) à la médiathèque

Mercredi 18 - Des bouts d'choux et des contes à la médiathèque

Vendredi 20 - Les p'tites Z'histoires du vendredi à la médiathèque

FÉVRIER

Mercredi 1er - Atelier numérique avec Grand Cognac à la médiathèque (sur inscription)

Vendredi 3 - Pièce de théâtre avec le théâtre des Borderie à l'Abaca

Mardi 7 - Atelier créatif à la médiathèque (sur inscription)

Samedi 11 - Banquet de chasse à la salle des fêtes de Cherves

Mercredi 22 - Des bouts d'choux et des contes à la médiathèque

Jeudi 23 - Concert de Marc Lavoine à l'Abaca - 20h30

Vendredi 24 - Les p'tites Z'histoires du vendredi à la médiathèque

Samedi 25 - Repas dansant par le club de l'amitié et de l'âge d'or - salle des fêtes de Cherves

Du 28 février au 18 mars - « Livres drôles, drôles de livres » : exposition de livres pop'up à la médiathèque

MARS

Du 4 au 24 avril - Exposition la science livre « la mer » et « les émotions littorales » à la médiathèque

Du 7 au 24 avril - Animations « réalité virtuelle » à la médiathèque (sur inscription)

Samedi 18 - Match de rugby au stade de Cherves

Samedi 11 - Concert Adrena'zik festival à l'Abaca - 19h

Mercredi 22 - Des bouts d'choux et des contes à la médiathèque

Vendredi 24 - Les p'tites Z'histoires du vendredi à la médiathèque

Samedi 25 - Théâtre musical et humour avec Blond, Blond and Blond à l'Abaca - 20h30

Samedi 25 - Fête du jeu à la médiathèque (9h-12h et 14h-17h)

AVRIL

Samedi 1ER - Repas dansant par le club de l'amitié et de l'âge d'or - salle des fêtes de Cherves

Du 8 au 10 - Frairie d'Orlut par le comité des fêtes d'Orlut

Mercredi 11 - Atelier « chimie, comme à la maison » à la médiathèque (sur inscription)

Mardi 18 - Atelier créatif à la médiathèque (sur inscription)

Mercredi 26 - Des bouts d'choux et des contes à la médiathèque

Vendredi 28 - Les p'tites Z'histoires du vendredi à la médiathèque



MAI

Lundi 1er - Brin d'aillet par plusieurs associations communales

Vendredi 12 - soirée jeux pour toute la famille (17h-22h) à la médiathèque

Samedi 13 - Trail la Folle Blanche organisé par les Team Ouins Ouins

Dimanche 14 - L'Aviatrice (spectacle de cirque aérien - jeune public) dans le clos du presbytère - 16h

Mercredi 21 - Des bouts d'choux et des contes à la médiathèque

Vendredi 23 - Les p'tites Z'histoires du vendredi à la médiathèque

Fin mai - Brocante organisée par l'APE du groupe scolaire Weber-Garandeau

JUIN

Samedi 24 - Repas champêtre organisé par la société de chasse de Cherves

Samedi 24 - Kermesse de l'APEL de Sainte Eustelle

Samedi 30 - Kermesse de l'APE du groupe scolaire Weber-Garandeau

JUILLET

Dimanche 9 - Randonnée Val de l'Antenne organisée par le comité des fêtes d'Orlut

Jeudi 13 - Fête nationale (pique-nique géant - spectacle ou concert - feu d'artifice et bal) organisée par la municipalité

FIN AOÛT OU DEBUT SEPTEMBRE

Cinéma de plein air (avec dans la journée sortie canoë et randonnée) organisé par la municipalité

OCTOBRE

Courant du mois - Festival au Fil du Conte à la médiathèque

Samedi 14 - Repas dansant par le club de l'amitié et de l'âge d'or - salle des fêtes de Cherves

Samedi 14 - Rentrée littéraire à la médiathèque (10h)

NOVEMBRE

Samedi 25 - Foire aux livres à la médiathèque (9h-18h)

DÉCEMBRE

Début décembre - Téléthron organisé par la municipalité et les associations communales et extra-communales

Vendredi 8 - Soirée pyjama à la médiathèque

Samedi 16 - Repas de Noël par le club de l'amitié et de l'âge d'or - salle des fêtes de Cherves

Ces manifestations sont communiquées sous réserve de modification.

La Fontaine Saint Benoît



La commune regorge de fontaines et sources... nous vous invitons à découvrir l'histoire de la découverte de la Fontaine Saint Benoît qui se situe en bordure de l'Antenne au lieu-dit la Chavannière.

Placée sur le territoire de la commune de Cherves-de Cognac où elle figure sur le plan cadastral, elle nous intéresse dans la mesure où elle a été dégagée par son propriétaire, alors maire de Richemont, Aris Grené. Un érudit cognaçais pensait que cette fontaine rappelait un culte oublié. Il n'en est rien et l'histoire de cette découverte est amusante.

Monsieur Grené possédait un vaste champ en bordure de l'Antenne au lieu-dit La Chavannière, chaque fois qu'il allait y travailler, il emmenait son chien, Benoît.

Celui-ci ne trouvait pas le temps long, tout occupé qu'il était à s'ébattre à l'orée du petit bois qui côtoie la rivière. De temps à autre, il allait, toujours au même endroit, gratter énergiquement le sol avec ses pattes, puis semblant satisfait, il continuait de rechercher ses pistes.

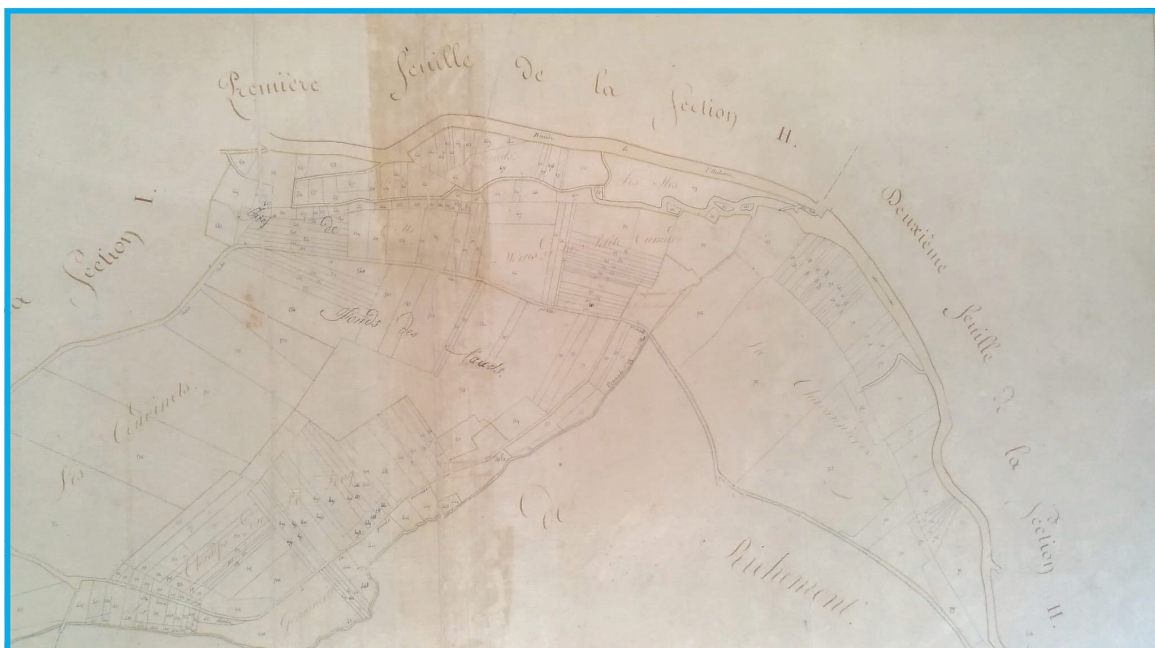
Un jour, la chaleur était accablante, M. Grené fut quand même intrigué par le manège de son chien qui faisait de fréquentes visites à son coin de prédilection. L'ayant suivi il le vit s'affairer, grattant le sol de ses quatre pattes. Et, un mince filet d'eau coulait. Prenant sa bêche, M. Grené creusa plus profondément. L'eau jaillit abondante et claire si bien qu'il fallut faire un fossé pour la conduire à l'Antenne.

De retour à son domicile, il choisit une belle pierre plate où il sculpta une main, index pointé et grava ces mots :

« Fontaine Saint-Benoît »

« Passant, qui que tu sois, si le cœur t'en dit, bois. »

Ajoutons que cette eau était excellente. Qu'en est-il aujourd'hui ?



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

HERBRETEAU Tessa, le 9 juillet
PEYRÉ Robin, 17 juillet
IKHLEF LE GUYADER Inès, le 10 août
DIDIER Inaya, 25 août
MERCIER Jules, le 26 août
BRIAND SOUQUIÈRE Emma, le 19 octobre
TAPIN Adel, le 29 octobre

MARIAGES

MBENGALACK Valentin et ACRAMEL Laura, le 25 juin
GALLET Jérémy et MOUZE Ingrid, le 25 juin
LEVENEZ Céline et BATTEL Walter, le 16 juillet
SULPIE Claire et DUPUY Alexandre, le 10 septembre
TUAU Jean-Pierre et DA CUNHA Elisabeth, le 24 septembre
FABAS-VINSONNAUD Patrick et MEUNIER Bernadette, le 15 octobre
HUBERT Marie-Léa et LARTONNI Jérémy, le 12 novembre

DÉCÈS

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données, les décès ne sont pas communiqués.



NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE CHERVES-RICHEMONT

05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Commune de Cherves-Richemont, 2 place du champ de foire
CS 20009 Cherves-Richemont 16121 COGNAC Cedex

Heures d'ouverture :

lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

mardi et jeudi de 9h00 à 12h30

mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30

et de 13h30 à 17h00

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

05 45 83 70 40

1 impasse du vieux chêne

Heures d'ouverture :

Mardi de 16h00 à 18h00

mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

vendredi de 14h00 à 18h30 - samedi de 9h00 à 12h00

MULTI-ACCUEIL « LES TITOUS »

05 45 83 62 59

2 impasse du vieux chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier et occasionnel :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS : « LA P'TITE POMME »

06 78 65 05 87

Commune de Cherves-Richemont, 2 place du champ de foire
CS 20009 Cherves-Richemont 16121 cognac cedex

Les mercredis : de 7h30 à 18h30

ADMR

05 45 83 29 47

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées

Les lundis de 14h00 à 17h00 - les mercredis de 9h30 à 12h30

Les jeudis de 14h00 à 17h00

PRÉSENCE VERTE

05 45 97 81 30

(Portage de repas à domicile et télé-assistance)

46 bd Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

05 16 09 51 25

Villa François 1er - Boulevard Denfert Rochereau 16100 COGNAC

AMADOM (service à la personne)

06 71 82 75 46

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

amadom.asso@gmail.com

ÉCOLES

École J.-M. Weber 05 45 83 28 35

École P. Garandeau 05 45 83 25 30

École Ste Eustelle 05 45 83 28 53

Institut de Formation de Richemont 05 45 83 16 49

RESTAURATION

Le Tire-Bouchon (restaurant) 05 45 81 68 71

La CabanaPizz (Pizzas/salades à emporter).. 09 83 28 79 46

DIVERS

Garage 05 45 82 39 29

Pharmacie 05 45 83 27 75

Etiopathe 05 45 36 48 22

Médecins 05 45 83 27 88

Dentiste 05 45 83 10 97

Ostéopathe 06 42 56 80 23

Infirmières 05 45 83 25 05

Alimentation Vival 05 45 83 15 44

Relais de poste 05 45 83 15 44

Tabac Presse 05 45 83 14 50

Coiffeur 05 45 83 28 41

Transcom (transport vers cognac) 0 800 88 16 91

Taxi 06 35 38 14 50

Presbytère 05 45 83 25 64